

Série des traités européens - n° 155

Protocole n° 11 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, portant restructuration du mécanisme de contrôle établi par la Convention

Strasbourg, 11.V.1994

Annexe

Intitulés des articles à insérer dans le texte de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales et de ses protocoles

Article 1 – Obligation de respecter les droits de l'homme

Article 2 - Droit à la vie

Article 3 – Interdiction de la torture

Article 4 – Interdiction de l'esclavage et du travail forcé

Article 5 – Droit à la liberté et à la sûreté

Article 6 – Droit à un procès équitable

Article 7 – Pas de peine sans loi

Article 8 – Droit au respect de la vie privée et familiale

Article 9 – Liberté de pensée, de conscience et de religion

Article 10 – Liberté d'expression

Article 11 – Liberté de réunion et d'association

Article 12 – Droit au mariage

Article 13 - Droit à un recours effectif

Article 14 – Interdiction de discrimination

Article 15 – Dérogation en cas d'état d'urgence

Article 16 – Restrictions à l'activité politique des étrangers

Article 17 – Interdiction de l'abus de droit

Article 18 – Limitation de l'usage des restrictions aux droits

[...] (*)

Article 52 - Enquêtes du Secrétaire Général

Article 53 - Sauvegarde des droits de l'homme reconnus

Article 54 – Pouvoirs du Comité des Ministres

Article 55 – Renonciation à d'autres modes de règlement des différends

Article 56 – Application territoriale

Article 57 – Réserves

Article 58 – Dénonciation

Article 59 - Signature et ratification

^(*) Les intitulés des nouveaux articles 19 à 51 de la Convention figurent déjà dans le présent Protocole.

Protocole additionnel

- Article 1 Protection de la propriété
- Article 2 Droit à l'instruction
- Article 3 Droit à des élections libres
- Article 4 Application territoriale
- Article 5 Relations avec la Convention
- Article 6 Signature et ratification

Protocole nº 4

- Article 1 Interdiction de l'emprisonnement pour dette
- Article 2 Liberté de circulation
- Article 3 Interdiction de l'expulsion des nationaux
- Article 4 Interdiction des expulsions collectives d'étrangers
- Article 5 Application territoriale
- Article 6 Relations avec la Convention
- Article 7 Signature et ratification

Protocole n° 6

- Article 1 Abolition de la peine de mort
- Article 2 Peine de mort en temps de guerre
- Article 3 Interdiction de dérogations
- Article 4 Interdiction de réserves
- Article 5 Application territoriale
- Article 6 Relations avec la Convention Article 7 Signature et ratification
- Article 8 Entrée en vigueur
- Article 9 Fonctions du dépositaire

Protocole n° 7

- Article 1 Garanties procédurales en cas d'expulsion d'étrangers
- Article 2 Droit à un double degré de juridiction en matière pénale
- Article 3 Droit d'indemnisation en cas d'erreur judiciaire
- Article 4 Droit à ne pas être jugé ou puni deux fois
- Article 5 Egalité entre époux
- Article 6 Application territoriale
- Article 7 Relations avec la Convention
- Article 8 Signature et ratification
- Article 9 Entrée en vigueur
- Article 10 Fonctions du dépositaire